

CERFA LIMPIDE, PASSEPORT RAPIDE !

Prenez le temps de bien remplir
votre Cerfa en appliquant les
règles ci-contre.
Cela nous permettra de traiter
votre demande de passeport plus
rapidement.

Stylo noir

En majuscules

Dans les cases

Avec accents

cerfa N° 12100 * 02
 MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Demande de
 carte nationale d'identité passeport

2 2 5 4 7 6 4 9 1 5 2 2 5 4 7 6 4 9 1 9

Merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents.

► **État civil de la personne majeure ou mineure émancipée** Femme Homme

Nom MARTIN
 (C'est le nom qui figure sur votre acte de naissance ou sur votre livret de famille.)

Deuxième nom

Précisez s'il s'agit du nom de votre : - père - mère - époux - épouse
 Souhaitez-vous faire apparaître un mot devant le deuxième nom ? Oui Non Si oui, lequel : époux(se) veuf(ve)

Prénom(s) FRANÇOIS MARC PHILIPPE

Taille 1,75 m Né(e) le 23 M 06 An 1948 à CLERMONT-FERRAND

Département de naissance 69 Pays de naissance FRANCE

Adresse 38 RUE VICTOR HUGO

Code postal 69002 Commune LYON

Tél. portable 0644771122 Pour le passeport : Couleur des yeux BRUN

PÈRE Nom MARTIN
 Prénom(s) ALBERT MAURICE

Né le 09 M 04 An 1930 à L'ISLE D'ABEAU
 Nationalité FRANÇAISE

MÈRE Nom DUPONT
 Prénom(s) JEANNE

Née le 12 M 11 An 1936 à ANGERS
 Nationalité FRANÇAISE

Vous êtes français(e) parce que :

- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né en France
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né dans un ancien département ou territoire français
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français
- vous n'êtes pas né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français
- votre mère ou votre père est devenu(e) français(e) avant votre majorité
- vous êtes de nationalité française par mariage
- vous êtes né(e) en France et vos parents ne sont pas français
- vous êtes naturalisé(e) français(e)
- vous avez été réintégré(e) dans la nationalité française
- vous êtes français(e) par déclaration (autrement que par mariage)
- autre motif

Je certifie l'exactitude de ces déclarations.
 Date 25 M 11 An 2008

Signature du demandeur *Martin*

Rappel : Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.
 Le droit d'accès aux informations prévu par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès de la préfecture ou de la sous-préfecture de votre résidence.

Centrées

Chiffres lisibles

Sans tache

Sans rature

Lettres droites

1 caractère = 1 case

Croix correcte

Homme ~~X~~
 Homme X